

**COMPTE- RENDU de la REUNION du CONSEIL
MUNICIPAL
en date du 7 Septembre 2017 à 19 heures**

Etaient présents :

Gustave BOSQ, Monique GELLENS, Sébastien MARTIN, Alain PIECQ, Daniel ROSSIGNOL,
Yves SEARD, Olivier BERGERETTI, Céline CONSTANS.

Absents excusés

Christophe MATHERON (procuration Gustave BOSQ), Michel NORBERT, Rémi ALLEC.

Secrétaire de séance : Céline CONSTANS

ORDRE DU JOUR

- ▶ Approbation compte rendu conseil du 20 juillet 2017
- ▶ Délibération ligne de trésorerie
- ▶ Délibération fond de concours 2016 voirie communale
- ▶ Délibération ajustement budgétaire
- ▶ Point sur acquisition terrain
- ▶ Point sur travaux périmètres captages
- ▶ Questions diverses

Monsieur le Maire accueille les participants et les remercie de leur présence.

I - APPROBATION DU C.R DE LA REUNION DU 20.07.17

G. BOSQ soumet à l'approbation du Conseil le compte rendu de la précédente réunion.

Le CR est approuvé sauf Alain PIECQ qui s'abstient compte tenu de son absence lors de cette réunion.

II - DELIBERATION LIGNE DE TRESORERIE

Dans l'attente de la subvention pour les travaux des captages d'eau, et afin de régler l'entreprise ROCHE, une ligne de trésorerie est nécessaire.

Banque : Caisse d'épargne,

Montant : 40 000 Euros,

Durée d'un an,

Taux d'intérêt de 1,95 %

La Délibération est prise à l'unanimité

III - DELIBERATION FOND DE CONCOURS 2016 VOIRIE COMMUNALE

La communauté de communes Serre Ponçon nous sollicite pour le paiement de la participation de notre commune aux travaux de voirie réalisés en 2016 et qui s'élève à 963,71 Euros.

Ce montant se décompose ainsi :

Montant des travaux réalisés en HT: 6 424,70 Euros,

Montant de l'enveloppe cantonale : 4 497,29 Euros,

Montant de l'autofinancement de la CCSP : 1 927,42 Euros,

Montant de la participation de la commune : 963,71 Euros.

La Délibération est prise à l'unanimité

IV - DELIBERATION AJUSTEMENT BUDGETAIRE

Les validations de services d'anciens salariés de la commune demandant leur retraite, a donné lieu à la facturation d'un réajustement. Ces factures seront donc payées sur le compte 022 (dépenses imprévues)

Compte 022 : - 1660.53 €

Compte 6453 + 1660.53 €

La Délibération est prise à l'unanimité

V - POINT SUR ACQUISITION TERRAINS

Suite à la négociation de Gustave BOSQ, le terrain de la Famille BOREL que la commune souhaite acquérir dans le cadre de la construction de la nouvelle mairie, serait vendu pour un montant de 60 000 Euros.

VI - POINT TRAVAUX PERIMETRES CAPTAGES

Sur le captage de l'Eglise la pose du grillage va être effectuée cette semaine, ce qui terminera les travaux qui ont donné toute satisfaction.

VII - QUESTION DIVERSES

1/ A prévoir à l'automne le dévoiement des égouts chez Mr CABANAL au Villard.

2/Les résultats des analyses d'eau se stabilisent, l'eau est à nouveau consommable, sur le captage de l'Estagnit.

3/Mise à la location pour dépannage d'un gîte :

Pour les habitants de la commune, un gîte peut-être mis à disposition pour leur famille, les clés sont à récupérer à la mairie, l'accueil et le ménage après départ des locataires devant être assuré par le demandeur.

Tarif des locations :

Hors vacances scolaire : 280 euros/semaine, 80 euros/week end

Vacances scolaires : 299 euros/semaine, 99 euros/week end

4/ Daniel ROSSIGNOL souligne que la sortie de la place de la Mairie est dangereuse par manque de visibilité, la pose d'un miroir est donc envisagée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h45.